

VILLE D'EYBENS

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

Elus en exercice: 33

Ont donné pouvoir : 8

Elus présents : 25

Absents: 0



ID: 038-213801582-20220324-PV_20220203-DE

VILLE D'EYBENS PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2022

Le jeudi 3 février 2022 à 18h30, le Conseil municipal de la commune d'Eybens dûment convoqué s'est réuni à l'Auditorium de L'Espace Culturel Odyssée sous la présidence de Nicolas Richard, Maire.

<u>Date de la convocation</u>: vendredi 28 janvier 2022

<u>Présents</u>: Nicolas Richard - Elodie Taverne - Henry Reverdy - Julie Montagnier - Jean-Jacques Pierre - Christelle Chavand - Xavier Osmond - Jean-François Michon - Béatrice Garnier - Catherine Noérie - Dominique Scheiblin - Pierre Bejjaji - Marie-Chantal Kouassi - Anne-Catherine Jothy - Gilles Bugli - Damien Conticchio - Mehdi Debza-Kioulou - Jean-Marc Assorin - Hélène Besson Verdonck - Zuina Sahiri - Isabelle Pascal - Philippe Paliard - Pascale Versaut - Régine Bonny - Armand Lévy

Excusés ont donné pouvoir :

Béatrice Bouchot à Elodie Taverne

Pascal Boudier à Henry Reverdy

Denis Grosjean à Jean-François Michon

Suzanne Faustino à Xavier Osmond

Clotilde Hogrel à Mehdi Debza-Kioulou

Jean-Claude Fernandez à Marie-Chantal Kouassi

Malika Mérabet à Catherine Noérie

Pierre-Georges Crozet à Isabelle Pascal

Damien Conticchio quitte la séance au milieu de la délibération n°1 et donne pouvoir à Pierre Bejjaji

Secrétaire de séance : Mehdi Debza-Kioulou

- **Information du Maire :** Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble de la séance est enregistré en audio, en vue d'une retranscription écrite qui sera mise en ligne sur le site de la ville.
- Monsieur le Maire informe de la démission de Cécile Clément au 18 janvier 2022, et de l'installation de Malika Mérabet, suivante de liste.
- Appel des élus
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV du Conseil municipal du 16 décembre 2021 à l'unanimité après l'intervention de Jean-Marc Assorin, qui apporte une précision sur sa prise de parole concernant la délibération « attribution d'une subvention à l'association Independencia Pérou pour la finalisation du « projet adolescence, genre, santé sexuelle et reproductive ». Il était intervenu sur le mot « genre » qui était dans l'intitulé et contestait la théorie du genre. Souhaitant qu'il n'y ait aucun malentendu, Monsieur Assorin rappelle qu'il a toujours défendu l'égalité Femmes/Hommes, et que cette dernière n'a aucun lien avec la théorie du genre qu'il récuse. M le Maire lui propose d'inscrire cet échange dans le PV de ce Conseil municipal.
- Pascale Versaut informe le Conseil municipal du décès de Christian Chédru, Président de la Banque alimentaire de l'Isère, homme engagé qui vient de disparaitre. Un hommage lui est rendu.
- **Questions diverses :** posées en fin de Conseil, voir ci-dessous
- Information sur les décisions du Maire :

DEC20211022_1, DEC20211022_2, DEC20211130_1, DEC20211207_1, DEC20220111_3 Concernent des mises à disposition de salles

DEC20211209_1, DEC20211209_2, DEC20211209_3, DEC20211209_4,



Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

ID: 038-213801582-20220324-PV_20220203-DE

Concernent des prestations de services pour la distribution du Journal d'Eybens

DEC20211214 1

Prestation de services envoi de courriers dématérialisés

DEC20211215 1

Prestation de services de CREA'NOUF pour la mise en place d'ateliers de coutures de culottes périodiques dans le cadre du projet 52 pour sang autour de la

thématique du cycle menstruel féminin mené sur la commune d'Eybens

DEC20211224 1, DEC20211230 1,

Concernent des concessions dans le cimetière communal d'Eybens

DEC20220110_1, DEC20220110_2

Concernent la modification de l'affectation de propriétés communales utilisées par un service public

Examen des délibérations

Elus: 33 élus votants, dont 9 représentés par un pouvoir (délibération n°1 à 3); 33 élus votants, dont 10 représentés par un pouvoir (à partir de la délibération n° 4 – Philippe Paliard quitte la séance et donne pouvoir à Hélène Besson Verdonck)

FINANCES – RESSOURCES – Débat d'orientation budgétaire DEL20220203 1

Intervention d'Hélène Besson Verdonck sur le ROB, sa présentation sommaire en comparaison de celui de 2021, le peu d'informations sur la section exploitation, le contexte national et l'avenir des finances communales, les possibles mesures restrictives en 2023.

Réponse de M le Maire sur les possibles restrictions en lien avec l'échéance électorale, les conséquences de la crise covid et l'endettement.

Complément de réponse de Jean-François Michon sur les éléments communiqués par l'association des maires de l'Isère expliquant le contexte et la Loi de finances.

Intervention d'Hélène Besson Verdonck sur la compensation de perte de recette liée à l'exonération des taxes foncières sur les propriétés bâties dont bénéficie la production de logements locatifs sociaux pour tous les logements sociaux faisant l'objet d'un agrément entre le 1^{er} janvier 2021 et le 30 juin 2026.

Jean-François Michon enregistre la question et renvoie en commission pour les éléments de réponse.

Intervention d'Hélène Besson Verdonck sur le contexte communal, l'équilibre budgétaire qui semble fragile à court terme ; des questions portent sur la section d'investissement et la section de fonctionnement, le coût de l'énergie, le recours à l'emprunt et les taux, le remboursement de capital de 2022/2026, les charges de personnel. Elle évoque des objectifs qui seraient différents pour son groupe en matière d'impôts, de taxe foncière sur le bâti, d'optimisation des terrains communaux ; elle craint une baisse possible de l'attractivité de la commune. Elle questionne sur les opérations pluriannuelles, la remise aux normes de la piscine, son enveloppe très conséquente; elle regrette le manque de réflexion plus poussée sur l'ensemble des équipements. Les dernières questions portent sur les politiques suivies en 2022, la participation citoyenne en matière de projet d'aménagement, le diagnostic sur la tranquillité publique, la composition du CLSPD, l'aménagement du stade Charles Piot, l'espace Bel air, la plantation d'arbres, la fibre à Eybens, l'éclairage public.

Réponse de Jean-François Michon sur le débat d'orientation budgétaire, général pour l'ensemble du mandat, le recours possible à l'emprunt, les études réalisées concernant la piscine. <u>Il enregistre un certain nombre de</u> questions et renvoie en commission pour les éléments de réponse. Pour les remarques portant sur les dépenses et engagements, des réponses seront apportées au moment du BP 2022 ou du compte administratif 2021.

Complément de réponse M le Maire sur les travaux à réaliser.



Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID: 038-213801582-20220324-PV_20220203-DE

Intervention de Philippe Paliard sur la position de son groupe sur les financements prévus pour la piscine, équipement auquel ils sont eux aussi attachés. Il s'interroge néanmoins sur d'autres investissements possibles permettant à cet équipement de mieux rayonner. Il demande un débat à ce sujet.

Réponse de Xavier Osmond sur cette thématique, les scénarios envisagés, les études prospectives réalisées au cours du précédent mandat, les finances actuelles de la ville, la réflexion au niveau métropolitain. Il revient sur l'activité de la piscine, son développement, une redynamisation présentée en commission.

Complément de réponse M le Maire sur le ROB, sa structuration, l'inflation possible, les taux d'intérêt, le coût de l'énergie et les contrats pluriannuels signés.

Monsieur le Maire et Madame Besson Verdonck expriment des divergences de points de vue, ils échangent notamment sur le souhait du groupe Ensemble servir Eybens de baisser la taxe foncière, des économies possibles à réaliser pour cela ; la notion d'emprunts toxiques est abordée.

Pascale Versaut, Armand Lévy, Régine Bonny interviennent sur le contexte national et communal, les ressources et l'endettement des ménages pendant la crise, la stabilité des dotations comme sujet d'inquiétude, la participation citoyenne, la création de la Maison de santé et le projet de création de la résidence autonomie. Ils font remonter un certain nombre d'interrogations sur ces thématiques comme les calendriers prévisionnels, les études préalables, des questions d'urbanisme. Ils regrettent que les groupes d'opposition ne soient pas associés à ces réflexions et demandent la création d'une commission spéciale pour cela. Ils soutiennent par ailleurs l'initiative portant sur la maison de santé et demandent la liste des départs à la retraite des médecins et les professions qui vont s'installer. Ils abordent le soutien aux plus fragiles, la restauration scolaire et les circuits courts, le transfert de la Maison des associations à la Grange du château. Réponse de M le Maire sur le contexte national incertain, les choix à faire, la période de crise et ses impacts, les disparités entre personnes. Il revient sur la participation citoyenne et le planning à finaliser ; la maison de santé et l'état initial du projet, le rôle et les compétences de chacun, les étapes à venir, l'accompagnement à réaliser. Concernant la résidence autonomie, M le Maire évoque les contraintes qui impactent ce projet, les études d'architecte, les lieux possibles, le lien avec Le Département. Il aborde le devenir de la Maison des associations, et son transfert à la Grange du château. Il ne peut à ce stade des différents projets apporter toutes les réponses aux questions posées, des informations seront transmises en fonction des avancées de chaque programme.

Après le débat d'orientation budgétaire tenu en séance publique, le Conseil municipal prend acte du rapport d'orientation budgétaire.

DEL20220203_2 FINANCES – RESSOURCES – Marché public global de performance pour la rénovation énergétique du complexe Le Bourg – Sélection des trois candidats admis à présenter une offre et désignation du représentant de la commune aux auditions

Intervention de M le Maire sur ce marché, il explique le fonctionnement de la CAO, les candidatures étudiées, le cahier des charges, le début de ce process.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220203_3 CITOYENNETE ET VIE ASSOCIATIVE – Délibération portant sur l'annexe 4 à la convention de partenariat entre l'Union Départementale CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) et la commune d'Eybens pour l'année 2022

Question de Régine Bonny sur les permanences proposées par la CLCV, la possibilité d'augmenter leur durée dans les prochaines années, les visites en marchant, le thème de l'atelier choisi. Son groupe approuve ce partenariat pour l'aide qu'il apporte aux locataires.

Réponse de Jean-Jacques Pierre sur la convention avec la CLCV, les possibilités d'ajustement en fonction des besoins, le lien avec les conseils syndicaux, l'intérêt de ce partenariat, les thématiques proposées.



Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

510~

ID: 038-213801582-20220324-PV_20220203-DE

Question de Philippe Paliard sur les éléments de retours présentés et l'échantillon interrogé. Il estime que c'est un bon outil pour faire remonter les préoccupations des habitants en matière de logement. Il évoque le rapport récent de la Fondation Abbé Pierre sur le mal-logement, les compétences portées par la Métropole, le rôle de la commune, les élus en charge de cette thématique à Eybens.

Réponse de Julie Montagnier sur la relation avec les bailleurs, le rôle des élus eybinois, leurs délégations et leur place au sein de la Métropole. Elle rappelle la délégation de Dominique Scheiblin au niveau social, sa compétence métropolitaine.

Complément de réponse de M le Maire sur les délégations accordées à Julie Montagnier et Dominique Scheiblin, les visites en marchant. Il rappelle leur fonctionnement. Il revient sur la question de l'insalubrité, et les moyens à disposition.

Complément de réponse de Dominique Scheiblin sur les thématiques abordées, le lien avec la citoyenneté, la question du voisinage, la gestion des déchets et enfin la transition énergétique.

Délibération adoptée à l'unanimité

M le Maire procède à une suspension de séance de 25 minutes de 20h40 à 21h05. Il donne la parole aux personnes du public présentes pour le temps d'expression citoyenne.

DEL20220203_4 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Intervention du Club ESAGAMI (Eybens Sport Adapté Grenoble Alpes Métropole Isère) en direction de la classe Ulis de l'école du Val

Pas d'observations

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220203_5 EDUCATION, SPORT ET CULTURE – Intervention de l'Amicale Laïque Echirolles Eybens Tennis de Table pour Sport Passion durant les vacances de Noël

Pas d'observations

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220203_6 FINANCES - RESSOURCES - Pérennisation du dispositif de télétravail

Question de Pascale Versaut sur une possible indemnisation du personnel en télétravail, le matériel fourni à l'agent que ce soit au niveau informatique ou bureautique, les systèmes d'ergonomie possibles ; Réponse de Jean-François Michon sur le travail en cours sur la question de l'indemnité, le lien avec l'organisation syndicale, le travail avec la médecine de prévention, l'analyse et l'accompagnement proposés aux agents en télétravail ; Complément de réponse de Xavier Osmond sur le lien avec la médecine du travail et les fiches proposées de recommandation d'aménagement du poste de travail.

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220203_7 FINANCES - RESSOURCES - Modification du tableau des emplois

Pas d'observations

Délibération adoptée à l'unanimité

DEL20220203 8 FINANCES – RESSOURCES – Approbation du rapport de la CLECT du 25 novembre 2021

Pas d'observations

Délibération adoptée à l'unanimité



Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

SLOW

ID: 038-213801582-20220324-PV_20220203-DE

DEL20220203_9 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE – Présentation du rapport d'activité et du Compte administratif de Grenoble-Alpes Métropole – Exercice 2020

Question d'Armand Lévy sur les documents soumis en fin d'année au Conseil municipal. Il demande la possibilité d'avoir des comptes-rendus trimestriels plus succincts, plutôt qu'un document aussi conséquent. **Dominique Scheiblin enregistre la remarque et propose d'étudier cette possibilité.**

Question d'Hélène Besson Verdonck sur le logement, le travail de la Métropole avec les autres territoires tel que le Grésivaudan ou le Pays Voironnais sur cette thématique, les imbrications au niveau territorial, la mutualisation des savoir-faire.

Réponse de Dominique Scheiblin sur la demande de production de logements sur la Métropole de Grenoble, le PLH, les liens avec les EPCI voisins, la politique de déplacement.

Complément de réponse de Julie Montagnier sur le travail mené avec les autres EPCI, les relations avec les communes de ces territoires. Elle rappelle le SNE ((Système National d'Enregistrement) commun à tout l'Isère, la réforme des attributions et de la gestion des logements sociaux en cours au niveau métropolitain.

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité et du compte administratif de Grenoble-Alpes Métropole pour l'exercice de l'année 2020.

DEL20220203_10 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE – Approbation des statuts de Grenoble-Alpes Métropole

Intervention d'Hélène Besson Verdonck qui explique l'intention de vote de son groupe pour cette délibération et la suivante, précisant que peu d'entre eux ont pu participer à la commission générale, ils s'abstiendront donc.

Délibération adoptée par 27 oui, 6 abstentions (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Pierre Georges Crozet, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard)

DEL20220203_11 AMENAGEMENT URBAIN ET INTERCOMMUNALITE – Avis sur le pacte de gouvernance et de citoyenneté

Question de Régine Bonny sur les compétences données par la commune à la Métropole, en plus des compétences obligatoires et les délégations de gestion. Elle demande la possibilité de mettre cette information à disposition des habitants par le biais du journal municipal ou encore le site internet, sous forme de tableau récapitulatif des compétences de la commune et de la Métropole.

<u>Pierre Bejjaji enregistre la remarque et propose de vérifier cette possibilité. Un schéma expliquant les différentes compétences était mis en ligne auparavant sur le site de la ville.</u>

Il rappelle les transferts de compétences qui ont eu lieu entre 2014 et 2020, la possibilité des délégations donnée par le pacte de gouvernance, les financements et fonds de concours, éléments nouveaux introduits. **Complément de réponse d'Henry Reverdy** sur la compétence voirie.

Intervention de Pascale Versaut sur l'importance du service de proximité pour les habitants et le rôle de la municipalité à ce sujet. Elle évoque le manque d'information dans le traitement de certaines demandes et demande une amélioration des suivis. Son groupe est conscient de l'importance de la Métropole et de son fonctionnement en matière de mutualisation mais également de solidarité entre les différentes communes.

Réponse d'Henry Reverdy sur les points réguliers organisés avec les services métropolitains par les services ou les élus, sur toutes les questions du domaine public, le suivi des demandes des habitants.

Complément de réponse de Pierre Bejjaji sur la création de la Métropole en 2014, sa montée en compétences, sa structuration, l'articulation à trouver, la volonté de créer des guichets uniques comme point d'entrée dans la commune.

Délibération adoptée par 27 oui, 6 abstentions (Hélène Besson Verdonck, Jean-Marc Assorin, Pierre Georges Crozet, Zuina Sahiri, Isabelle Pascal, Philippe Paliard)



ID: 038-213801582-20220324-PV_20220203-DE

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

SLOW

DEL20220203_12 ADMINISTRATION GENERALE – Désignation des représentants du Conseil municipal au Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Intervention de Pascale Versaut sur les raisons de sa démission au sein du CA du CCAS, pour des raisons professionnelles.

Délibération adoptée à l'unanimité

Questions diverses:

Intervention de Régine Bonny sur les demandes de parrainage, l'organisation des élections, le dispositif « à la découverte de mon cartable », la mise en place de bornes électriques sur la commune ; Réponses apportées par M le Maire, Elodie Taverne et Henry Reverdy sur ces thématiques.

Intervention d'Hélène Besson Verdonck sur l'éclairage public et le recours à des sociétés de services pour l'entretien de certains locaux ; **Réponse de M le Maire sur ces questions.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h15.

Les débats sont retranscrits dans leur intégralité et mis en ligne sur le site internet de la Ville, puis conservés au sein des archives municipales.

Le Secrétaire de séance

Le Maire

Mehdi Debza Kioulou

Nicolas Richard